

Ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal du

Vendredi 28 mars 2014 (19 heures)

- 1) Installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions.
- 2) Election du Maire.
- 3) Détermination du nombre d'Adjoints.
- 4) Election des Adjoints.
- 5) Etablissement du tableau des Conseillers Municipaux.
- 6) Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints, et des Conseillers Municipaux délégués.